CONTRIBUTION N° 2026/25

Le voilement des petites filles

Une lecture psychologique

Publiée le 3 septembre 2026

CONTRIBUTION DE

Sonya ZADIG

Psychologue clinicienne - Psychanalyste

Illustration : AFP.

CONTRIBUTION CONTRIBUTION POUR LE CERIF - N° 2026/25

Publiée le 3 septembre 2026

Le voilement des petites filles

Une lecture psychologique

Contribution rédigée par Sonya ZADIG, psychologue clinicienne et psychanalyste

Psychologue clinicienne et psychanalyste, Sonya Zadig déplace la question du voilement des petites filles hors du terrain juridique et théologique où elle est d'ordinaire cantonnée, pour la poser en termes de psychologie du développement. Elle soutient qu'un impératif de dissimulation introduit avant l'âge de la sexualité inverse l'ordre par lequel un enfant s'approprie son corps : la signification y précède l'expérience. S'appuyant sur Winnicott, Merleau-Ponty, Dolto et Lacan, ainsi que sur les témoignages réunis dans son dernier ouvrage, elle décrit les effets durables de cette assignation - clivage corporel, honte sans événement, intériorisation du regard.

Résumé - Cet article examine les effets psychiques du voilement précoce chez la petite fille. À partir d'une approche clinique et théorique, il montre que l'introduction anticipée d'un impératif de dissimulation du corps perturbe la construction subjective, sexualise prématurément le rapport au corps et installe une intériorisation du regard qui se prolonge à l'adolescence et à l'âge adulte. La question ne relève pas seulement du registre culturel ou vestimentaire : elle engage les conditions mêmes de la subjectivation corporelle.

Mots-clés - voilement, subjectivation corporelle, sexualisation précoce, regard, identité féminine, clinique du corps.

I. INTRODUCTION : LE CORPS COMME QUESTION

Le voilement des petites filles engage une question structurale : que produit, dans l'économie psychique, l'introduction précoce d'un impératif de dissimulation du corps ?

Certains soutiennent que le voilement relève d'une simple pratique culturelle, sans incidence structurale sur le développement psychique. Cette position repose sur une confusion majeure : elle traite comme contingent ce qui engage en réalité les conditions mêmes de la subjectivation corporelle. Car il ne s'agit pas ici d'un vêtement, mais d'une inscription précoce du corps dans un régime de signification qui précède et contraint l'expérience.

Cette question, trop souvent réduite à ses dimensions juridiques ou théologiques, relève d'abord de la psychologie du développement et de la clinique du sujet.

L'enfance constitue le temps d'une appropriation progressive du corps. Celui-ci est d'abord éprouvé comme espace d'expérience, de jeu et de mouvement. Winnicott (1971) a montré que le corps propre se constitue dans un espace transitionnel où l'expérience précède la signification. Merleau-Ponty (1945) a établi que le corps n'est pas d'abord un objet représenté, mais un schéma vécu, un corps-sujet fondé sur la liberté d'exploration.

Le voilement précoce inverse cet ordre.

Il introduit une signification avant l'expérience.

Il définit le corps avant qu'il ne soit vécu.

II. SEXUALISATION ANTICIPÉE ET FORÇAGE SYMBOLIQUE

L'introduction du voile à un âge précoce rompt l'économie développementale.

Elle impose une contrainte à un moment où le corps n'est pas encore inscrit dans une problématique sexuelle. Le message est sans ambiguïté : le corps doit être caché parce qu'il est déjà constitué comme porteur d'une valeur sexuelle - indépendamment de toute expérience subjective.

Il ne s'agit pas seulement d'une sexualisation précoce. Il s'agit d'une sexualisation sans sujet. Une signification sexuelle est imposée à un corps qui ne peut ni l'éprouver ni la symboliser. Le sujet est ainsi précédé, débordé, court-circuité.

Couvrir le corps d'une enfant pour prévenir le regard revient à lui attribuer une puissance de séduction qu'elle ne peut ni éprouver ni symboliser. Une lecture adulte est imposée à un corps encore présexuel.

Ce processus constitue un forçage symbolique.

Il ne passe pas par le discours, mais par l'organisation concrète des pratiques. Dolto (1984) a montré que les messages corporels préverbaux structurent durablement le rapport au corps bien avant toute élaboration consciente.

> *Le voile devient ainsi le signe d'un corps anticipé comme désirable - et donc à contenir.*

Le corps cesse d'être vécu.

Il devient immédiatement régulé.

III. CLIVAGE CORPOREL ET DISSOCIATION SUBJECTIVE

Ce renversement introduit une méfiance première là où devrait s'établir une familiarité.

Le corps n'est plus un lieu d'exploration, mais un espace à surveiller. Cette configuration produit un clivage : d'un côté, un corps vécu, inscrit dans la spontanéité ; de l'autre, un corps représenté, soumis à une exigence de maîtrise. Cette dissociation s'inscrit durablement dans l'économie psychique.

À l'adolescence, elle ne disparaît pas : elle se réactive. Le corps, déjà constitué comme objet de surveillance, ne peut être investi comme lieu d'un désir propre. Il est retrouvé déjà codé, déjà assigné.

La sexualisation précoce introduit en outre une responsabilité implicite : si le corps doit être caché pour éviter le désir, alors le sujet se vit comme impliqué dans ce qu'il suscite.

> *Il en résulte une culpabilité sans cause, une honte sans événement, une vigilance sans objet.*

Cette configuration n'est pas accidentelle. Elle correspond à l'installation précoce d'un surmoi sans médiation, où l'interdit ne procède pas d'une élaboration symbolique, mais d'une incorporation directe. La faute précède l'acte. La honte précède l'expérience. Le sujet se trouve ainsi assigné à répondre d'un corps qu'il n'a pas encore habité.

Ces affects ne sont pas secondaires : ils sont structuraux.

Les témoignages recueillis par Zadig (2025) montrent de manière constante l'installation précoce de cette honte corporelle, antérieure à toute expérience subjective de la sexualité.

IV. L'INTÉRIORISATION DU REGARD ET SES EFFETS

Le voilement organise le rapport au corps selon trois coordonnées : dissimulation, maîtrise, anticipation du regard. Il constitue un opérateur de structuration subjective.

Lacan (1973) a montré que le regard est un objet pulsionnel. Le sujet se constitue dans et sous le regard de l'autre. Le voilement précoce capte ce mécanisme et le fixe.

Le regard de l'autre devient une instance interne.

Le sujet apprend à se percevoir depuis un point extérieur à lui-même. Il anticipe le jugement, ajuste ses gestes, régule ses postures.

Ce déplacement est décisif : le point d'énonciation du sujet glisse hors de lui-même. Il ne se vit plus depuis son corps, mais depuis une position de surplomb intériorisée. Le regard n'est plus seulement extérieur : il devient structurellement incorporé.

Le corps n'est plus vécu : il est observé, contrôlé, corrigé.

La contrainte devient autonome. Elle ne nécessite plus d'imposition externe.

Un corps à cacher est un corps difficile à investir. L'estime de soi s'en trouve altérée. Le mouvement se restreint, l'expression corporelle s'inhibe, la spontanéité se réduit.

Les témoignages issus de *Les Enfants perdus de la République* (Zadig, 2025) convergent : le corps est rendu invisible avant même d'avoir été habité.

> *Le féminin est alors défini non comme expérience, mais comme risque.*

V. DISCUSSION

Ces effets ne relèvent pas d'une variabilité contingente.

Ils procèdent d'une structure.

Certaines élaborations secondaires permettent des déplacements, parfois des réappropriations. Mais celles-ci supposent un travail psychique ultérieur, souvent long, visant à défaire une assignation initiale.

Sans ce travail, le corps reste pris dans une logique de surveillance et de retrait.

Le corps demeure alors clivé entre expérience et regard, entre présence et contrôle, entre apparition et effacement.

Cette analyse repose sur un cadre clinique et théorique, fondé sur la convergence des observations et des élaborations issues de la pratique.

Ce point est décisif : le dévoilement ne se réduit jamais à l'abandon d'un vêtement. Il engage une transformation plus profonde, qui concerne la possibilité même d'habiter son corps autrement qu'à partir d'une injonction intériorisée.

Le dévoilement n'est donc pas un simple geste.

Il engage un processus.

VI. CONCLUSION

Le voilement précoce impose une signification sexuelle à un corps qui ne peut encore la symboliser.

Il produit un décalage entre le corps et le sujet.

Ce décalage n'est pas accidentel : il est structurant.

Le corps est assigné avant d'être éprouvé.

Il est régulé avant d'être investi.

Dès lors, l'appropriation corporelle ne peut être pleine. Elle demeure entravée, traversée par une division originaire qui altère durable-

ment le rapport du sujet à son propre corps.

La question ne relève donc pas seulement d'un code culturel, d'une norme familiale ou d'une pratique vestimentaire. Elle engage les conditions mêmes dans lesquelles une petite fille peut faire l'expérience d'un corps vécu comme sien, et non comme déjà défini par le désir, la peur ou la surveillance d'autrui.

Car un corps défini avant d'avoir été vécu n'est pas seulement contraint : il est empêché comme lieu de subjectivation.

À cet égard, Monsieur le ministre Laurent Nuñez, vous avez déclaré que le voilement des petites filles ne nuisait en rien au vivre ensemble. En vérité, je vous le dis - et cela engage ma parole d'analyste - il en est exactement l'inverse. L'introduction précoce d'un tel dispositif ne relève pas d'un simple choix vestimentaire, mais d'une structuration psychique qui installe une séparation originaire, notamment entre les sexes, et rend précisément plus difficile - sinon impossible - la constitution d'un espace commun partagé. Ce qui est présenté comme neutre est en réalité structurant. Ce qui est dit compatible avec le vivre ensemble en constitue, en profondeur, l'atteinte.

RÉFÉRENCES

Dolto, F. (1984). *L'Image inconsciente du corps*. Paris : Seuil.

Lacan, J. (1973). *Le Séminaire, Livre XI : Les Quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*. Paris : Seuil.

Merleau-Ponty, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard.

Winnicott, D. W. (1971). *Playing and Reality*. Londres : Tavistock. [Trad. fr. : *Jeu et Réalité*, Paris : Gallimard, 1975.]

Zadig (2025). *Les Enfants perdus de la République*. Paris : Fayard. [Témoignages de femmes apostates sur les effets du voilement et de la soumission à un ordre religieux et patriarcal.]

L'AUTEUR

Sonya ZADIG

Psychologue clinicienne - Psychanalyste, membre de Psychanalyse Actuelle

Sonya Zadig est psychologue clinicienne et psychanalyste, membre de Psychanalyse Actuelle. Essayiste et écrivain, elle a publié *Les Enfants perdus de la République* (Fayard, 2025).

Les analyses exprimées dans cette contribution n'engagent que leur auteur et ne représentent pas nécessairement la position du CERIF. Le CERIF accueille des contributions d'experts accrédités par son réseau ; il en vérifie la rigueur documentaire, non les conclusions.